



A _____, le _____ 2015

Coordonnées du
syndicat ou structure

MOTION

A notre camarade Nadine Mathieu.

Nadine est victime d'une autorité qui cherche à faire taire ceux qui relèvent la tête, qui résistent pour combattre l'injustice sociale et les choix désastreux que certains élus tentent, par tous les moyens, et trop souvent par la force, de nous imposer.

Nom de votre syndicat _____ demande que cesse toutes intimidations et discriminations à l'encontre de notre camarade Nadine ainsi que le respect du droit syndical, de la liberté d'expression, du droit de contester, de revendiquer et de lutter.

La CGT n'accepte et n'acceptera jamais que ses militants soient bâillonnés, nous continuerons à faire respecter le droit inaliénable de revendiquer et de lutter pour gagner dans l'intérêt de l'ensemble des salariés.

Le combat de Nadine est celui de toute la CGT et toute la CGT sera avec Nadine pour faire respecter ses droits fondamentaux et constitutionnels.

Le Syndicat C.G.T. de soutient notre camarade Nadine Mathieu et exige que le maire de Lunery cesse toutes pressions et discriminations à son encontre et demande à la Préfecture du Cher de prendre ses responsabilités et de remettre Monsieur le Maire de Lunery sur les rails.

Le Secrétaire Général du syndicat.

Copies :

- ☞ Préfecture du Cher - Fax : 02.48.70.41.41.
- ☞ Union Départementale CGT du Cher - Par courriel : cgt.ud.cher@wanadoo.fr.
- ☞ Ministère de la Décentralisation et de la Fonction publique - Par courriel : SP.MDSP@action-publique.gouv.fr.
- ☞ Fax de la Mairie de Lunery : 02.48.68.00.71.